

tiers et risquer des sanctions pour contre-façon. Finalement ces recherches peuvent aussi être sources d'inspiration en vue de proposer des solutions originales.

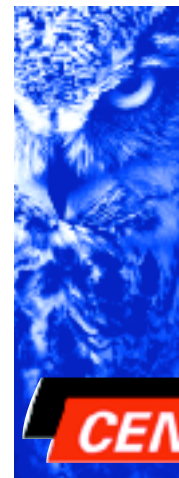
La RIH - Revue des Inventions Horlogères, une source unique au monde en matière de brevets horlogers

Pour permettre à sa clientèle horlogère de mieux exploiter l'information brevets, *Centredoc* propose un service de veille technologique couvrant les principaux centres d'intérêts de la branche. Surveillant aussi bien le domaine de la montre mécanique que celui de la montre électronique et ses principaux composants en passant par l'habillage horloger, la *RIH* signale, chaque mois, les nouvelles demandes de brevets publiées dans les principaux pays horlogers européens, aux Etats-Unis et au Japon, sans oublier les demandes de brevet international (PCT).

Chaque nouvelle demande de brevet fait l'objet d'une fiche descriptive qui résume en quelques phrases le contenu du brevet, indique ses avantages et illustre l'invention par les figures les plus repré-

sentatives. Cette version papier, toujours très prisée pour sa facilité d'usage, est complétée par une version électronique disponible via Internet où l'abonné trouve, en plus des fiches descriptives, l'intégralité des caractéristiques du brevet ainsi qu'un moteur de recherche permettant de consulter facilement les archives.

Depuis que *Centredoc* offre la *Revue des Inventions Horlogères* via Internet - <http://rih.centredoc.ch> - sa clientèle s'est encore élargie ; en 2004 le nombre d'abonnés a augmenté de 15%. Ce constat vient confirmer la forte activité de développement dans la branche, activité qui n'est pas uniquement le fait des entreprises les plus en vue mais également de toutes celles qui ont décidé de relever les défis que l'évolution technologique est à même d'apporter au secteur. Dans le seul domaine des nouveaux matériaux, susceptibles d'offrir des avantages significatifs tant au niveau des mécanismes que de l'habillage horloger, de nombreuses inventions sont publiées. L'information contenue dans ces documents ne doit pas être perçue uniquement dans sa dimension juridique mais



Les brevets d'invention tombés dans le domaine public sont une source inestimable d'information pour gagner du temps et accéder à des techniques originales et peu onéreuses

CENTREDOC

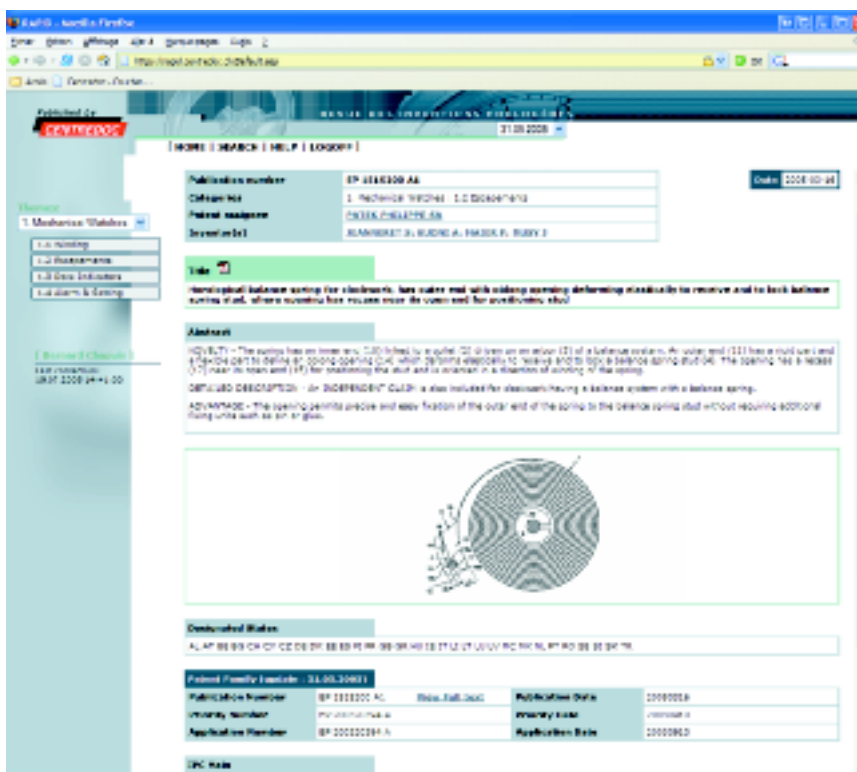
aussi dans son fort potentiel d'inspiration et de confirmation de tendances. Elle doit être le tremplin pour de nouvelles idées et le moteur de l'innovation.

Pour les entreprises qui ne peuvent se satisfaire de la couverture offerte par la *RIH*, ainsi que pour toutes celles qui sont actives dans d'autres secteurs que l'horlogerie, *Centredoc* leur propose des solutions de veilles brevets taillées sur mesure. Dans ce cas, les clients définissent eux-mêmes les domaines qu'ils souhaitent surveiller et *Centredoc* leur restitue les résultats des veilles via *Rapid Premium*, un portail Internet entièrement confidentiel et sécurisé. *Rapid Premium* fournit les données administratives, le résumé et le texte complet des brevets correspondant au profil de veille de chaque client. L'information, classée par thèmes et sous-thèmes, enrichit une banque de données personnalisée munie d'un moteur de recherche. Il donne accès, en temps réel, aux statuts juridiques des brevets. La fréquence de mise à jour est mensuelle et la couverture mondiale.

D'une prise en main intuitive et ne requérant aucune installation de la part des utilisateurs, *Rapid Premium* se positionne comme le service d'accès de référence à l'information brevets pour les entreprises innovantes. Il met également à la portée des PME un service de veille brevets très performant habituellement réservé aux grandes entreprises.

Les brevets valent de l'or

Si s'informer permet de ne pas réinventer ce qui existe déjà, de ne pas violer les droits d'un brevet existant, de connaître les inventions tombées dans le domaine public, alors il n'est pas abusif de pré-



Site Internet RIH - Fiche descriptive, en anglais, de la demande de brevet européenne de Patek Philippe sur un mode de fixation de l'extrémité du spiral au piton, particulièrement adapté aux spiraux réalisés en silicium